



Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la logistique, session 2023**

N° G2B43IGEICP

### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la logistique, au titre de l'année 2023 :

Madame DELI Fadime, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame LAMY Laurence, attachée principale d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame AUGUSTE Sabrina, ingénieure d'études hors classe, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Versailles, Versailles.

Monsieur CHARTRES Claude, ingénieur de recherche, expert, Université Paris cité, Paris.

Monsieur GOUVIER Stéphane, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 22/05/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,  
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF  
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-  
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs  
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON